



Parc naturel régional du Marais poitevin *Une autre vie s'invente ici*

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 15 avril 2025

Date de publication : 18/04/2025	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 8/04/2025	Nombre de délégués présents ou représentés : 15 Votes : Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 15 avril 2025, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à Coulon (79), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :

Pascal DUFORESTEL
Margarita SOLA
Guillaume RIOU (*pouvoir à Pascal DUFORESTEL*)

Au titre du Conseil régional Pays de la Loire :

Lydie BERNARD
Yveline THIBAUD
Philippe BARRE

Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime :

Gilles GAY

Au titre du Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

Séverine VACHON

Au titre du Conseil Départemental de Vendée :

Arnaud CHARPENTIER
Stéphane GUILLOU

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Catherine TROMAS
Elmano MARTINS

Au titre des communes de Vendée :

Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :

Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI de Vendée :

Gilles BOUTEILLER

Était également présent en visioconférence :

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Didier TAUPIN

Candidature au projet européen Life nature "Vison d'Europe"
porté par l'Office Français pour la Biodiversité



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



**Candidature au projet européen Life nature "Vison d'Europe"
porté par l'Office Français pour la Biodiversité**Contexte

Le Parc porte attention depuis 1999 aux actions de préservation du Vison d'Europe sur son territoire au travers de ses programmes d'actions annuels, de Natura 2000 ou de l'observatoire du patrimoine naturel. A ce titre, différents projets ont été accompagnés : pose de passages à mammifères semi-aquatiques, coordination de suivis biologiques, actions de sensibilisation (piégeurs, aménageurs routiers, etc.).

Par ailleurs, le Parc participe aux comités de suivi des 2 derniers plans nationaux d'actions Vison d'Europe. En 2023, le PNR a également candidaté à la réintroduction des Visons d'Europe issus de l'élevage de Zoodysée de Chizé (site d'élevage du Département des Deux-Sèvres).

En janvier 2025, le Parc a été sollicité par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour participer à l'élaboration d'un programme Européen LIFE Nature sur le Vison d'Europe de 2026 à 2033, comprenant du suivi de l'espèce, la réalisation de passages à faune, de la médiation auprès des gestionnaires de travaux hydrauliques et du grand public, etc.

Le document d'objectifs (Docob) du site Marais poitevin, approuvé en 2022, comprend des fiches actions "Mammifères semi-aquatiques", "Observatoire du patrimoine naturel" et "Gestion du milieux aquatiques" qui prévoient les actions proposées dans le Life Vison, ce qui légitime le Parc à participer à ce programme.

Le Parc, en tant que bénéficiaire associé du projet, bénéficiera de 80 % de financement pour les actions portées aux cotés de l'Office Français de la Biodiversité (coordonnateur du Life) et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, du GREGE (Bureau d'études mammifères), de la Ligue pour la Protection des Oiseaux France, du GRIF, de la Fédération régionale des chasseurs de Nouvelle-Aquitaine, des collectivités territoriales (EPTB Charente, Parcs naturels Régionaux, etc.).

Décision

Après en avoir délibéré le Bureau décide d'autoriser le Président :

> à signer les documents pour candidater au LIFE nature Vison d'Europe, en qualité de bénéficiaire associé, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

